Rapport : Évaluation des actions menées en matière d'activité physique et sportive à des fins de santé **[1]**

Dupays, A., Kiour, A., Bourdais, F, Vincenzi, J.P. de, Inspection générale des affaires sociales, Inspection générale de la jeunesse et des sports. (2018). ***Évaluation des actions menées en matière d'activité physique et sportive à des fins de santé.*** Paris : Igas.
Cette mission d'évaluation des actions menées en matière d'activité physique et sportive à des fins de santé avait un double objectif :
- dresser un état des lieux des actions menées en matière d'activités physiques et sportives (APS), telles que prévues par l'instruction interministérielle de 2012, avec pour finalité d'accroître le recours à ces activités comme thérapeutique non médicamenteuse ;
- fournir une analyse et des recommandations pour la mise en place des futures « maisons du sport santé » qui devraient « garantir un accompagnement personnalisé des personnes atteintes d'affections lourdes (obésité, maladies cardiovasculaires, diabètes, etc.) mais aussi désireuses de se remettre en forme ».
Après avoir rappelé les résultats des études scientifiques établissant des liens entre l'activité physique et sportive et la santé, la mission montre que le cadre juridique du « sport santé » doit être précisé. Elle dresse un bilan des nombreux projets mis en place au niveau local en la matière.
Enfin, la mission esquisse les grandes lignes d'un cahier des charges des futures maisons « sport santé » afin de répondre aux besoins des usagers et des principaux acteurs du secteur. [Résumé d'auteur]
Consulter le rapport (.pdf ; 11,5 Mo) [2]

Liens
[1] https://www.inshea.fr/fr/content/rapport-%C3%A9valuation-des-actions-men%C3%A9es-en-mati%C3%A8re-dactivit%C3%A9-physique-et-sportive-%C3%A0-des-fins
[2] http://www.igas.gouv.fr/IMG/pdf/2017-126R_.pdf